



Madame, monsieur,

Le collège Georges Brassens propose à ses élèves de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> le latin en option facultative. Il vous sera donc prochainement demandé de faire ce choix pour vos enfants.

Une heure prise sur le temps scolaire a été consacrée à la présentation de cette option aux élèves de 6<sup>e</sup> cette semaine. Cette lettre d'information vous propose de découvrir vous aussi de quoi il s'agit. Ces informations seront également mises en ligne sur le site du collège.

### Pourquoi choisir le latin ?

L'heure serait plutôt à l'anglais, voire au chinois, et à l'informatique ; pourquoi s'embarasser d'une langue dite « morte » ?

**80% de nos mots français viennent du latin.** Comprendre cette langue, c'est donc disposer d'une clé supplémentaire pour la compréhension de la nôtre. Parce qu'il s'agit d'une langue régulière et rigoureuse, dont le fonctionnement diffère de celui de la nôtre, c'est aussi se forcer à construire la phrase pour en découvrir le sens, et acquérir des automatismes et des méthodes de progression dont l'utilité dépasse largement le cadre du simple exercice de latin.

A son apogée, **Rome dominait l'Europe** ; notre histoire est donc profondément liée à la sienne. Les élèves découvrent d'autres modes de vie, d'autres rites, et apprennent peu à peu à poser un regard critique sur le monde qui les entoure. L'étude des différents régimes politiques de la Rome antique –royauté, république, principat– sont également l'occasion de les faire réfléchir sur l'Etat et ses formes diverses au cours des âges. En 3<sup>e</sup>, les élèves apprennent à prendre du recul vis-à-vis de l'historiographie, par une étude plus approfondie des textes d'historiens.

Bref, le latin ne saurait se démoder ! Il participe comme les autres cours à la formation des esprits et à l'ouverture culturelle de vos enfants.

### Que fait-on en cours de latin ?

Le temps de cours est partagé entre étude de la langue, de l'histoire et de la civilisation romaine. Les élèves sont donc amenés à produire différents types de travaux : devoirs portant sur le cours et versions bien sûr de temps à autre, mais aussi exposés, courtes vidéos, interviews fictives d'empereurs, petites mises en scène de pièces latines ou de saynètes imaginées par les élèves, ... Les travaux de groupes sont fréquents (voir la toute nouvelle chaîne Youtube du cours de latin, « de latine audiamus ! »).

### Evaluation

Attention ! Il s'agit bien d'un vrai cours ; des devoirs sont donnés, des leçons doivent être apprises, des travaux rendus. Les élèves sont évalués, et leurs notes de latin sont incluses dans la moyenne générale de chaque trimestre.

Cette option représente un investissement certain, en heures de cours comme en travail personnel. En revanche, l'inscription en latin n'est pas assujettie aux résultats obtenus dans les autres matières et en particulier en français. Il suffit de bonne humeur et de motivation !

Pour le brevet en 3<sup>e</sup>, tous les points au dessus de la moyenne comptent pour bonus ; en dessous de 10, les élèves ne seront pas pénalisés.

Au baccalauréat, le latin peut être choisi comme option obligatoire ou facultative. En option facultative, de même qu'au brevet, seuls les points au dessus de la moyenne sont comptabilisés.

### Modalités pratiques.

Cette année, les élèves de 5<sup>e</sup> assistent à deux heures de cours de latin par semaine ; les élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>, à trois heures par semaine.

L'option latin a vocation à être poursuivie de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Cependant, le choix vous sera laissé, en fin de 5<sup>e</sup>, de la faire poursuivre ou non à vos enfants.

Les inscriptions définitives auront lieu à la fin du troisième trimestre.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire,

Mme Le Guilloux, professeur de latin au collège Georges Brassens.